

## *Plan pour la chasse en Haute-Savoie // Avril 2022*



Comptage de chamois



*Une valeur ajoutée pour les territoires*



Piège photo



Corridor biologique  
écopont





Les 8 000 chasseurs de Haute-Savoie sont réunis au sein de 300 associations communales et intercommunales de chasse agréées au titre de la protection de l'environnement.

L'article L422-2 du code de l'environnement dispose, en effet, que « les associations communales et intercommunales de chasse agréées (...) favorisent sur leur territoire le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique, l'éducation cynégétique de leurs membres, la régulation des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts et veillent au respect des plans de chasse en y affectant les ressources appropriées, en délivrant notamment des cartes de chasse temporaire. Elles ont également pour objet d'apporter la contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages. (...) Les associations communales et intercommunales de chasse agréées collaborent avec l'ensemble des partenaires du monde rural ».

Elles jouent également un rôle de recherche et d'innovation en faveur de la protection des espèces emblématiques telles que le tétras-lyre, la bartavelle ou encore le lagopède.

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie a élaboré, en étroite collaboration avec les acteurs de la chasse, le Plan pour la chasse en Haute-Savoie avec pour objectif principal, la préservation et la protection de l'environnement pour les générations futures.

Ce programme d'actions va s'articuler autour de 4 axes : la gestion des milieux naturels ; concilier la faune sauvage et les activités humaines ; améliorer les connaissances sur la faune sauvage et son comportement et sensibiliser à la cohabitation au sein des milieux naturels. À cela s'ajoute un dispositif spécifique à notre territoire, pour permettre la détermination précise du nombre de loups en Haute-Savoie.

//

## **Martial SADDIER**

Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie

## **Magali MUGNIER**

Conseillère départementale  
du canton d'Annecy-4

## **André MUGNIER**

Président de la Fédération des  
chasseurs de Haute-Savoie





Comptage de chamois





Chamois

**Un partenaire agréé au titre de la protection de l'environnement**

- // **8 000 chasseurs** adhérents à la Fédération des chasseurs de Haute-Savoie
- // **280 réserves** sur une superficie d'environ 75 000 ha. Le plus grand nombre de réserves de chasse de France !
- // **3 millions d'euros** d'investissement pour l'année 2021
- // **10 corridors** biologiques préservés
- // **14 000 piquets réflecteurs** sur 200 kilomètres pour la sécurité routière
- // **18 zones hivernales** mises en défens
- //

**Population 2018**

4 000 téttras-lyre	4 000 sangliers
350 perdrix bartavelle	1 000 mouflons
800 gélinottes des bois	7 000 cerfs
850 lagopèdes alpins	10 000 chevreuils
10 000 renards	4 000 bouquetins
15 000 blaireaux	17 000 chamois
5 000 lièvres d'Europe	



Suivi de bouquetins

Département de la Haute-Savoie / © Dominique Gest, Bernard Bellon, Mégane Desmoulière-fd74, Eric Coudurier-fd74, Tibbaut Deschamps, Floriane Boulon, Guillaume Coursat, Bernard Bellon / Impression : imprimerie départementale, papier sur critères environnementaux

## **AXE 1 // Gestion des milieux naturels**

La diversité des milieux naturels de la Haute-Savoie est une richesse écologique et paysagère. La conserver durablement passe par des actions fortes de gestion, d'acquisition, de réhabilitation ou de préservation de ces espaces, socle d'une biodiversité riche et enviée.

### **Gestion durable et réhabilitation d'habitats naturels**

- // Soutenir des actions de réhabilitation d'habitats naturels (alpages, forêts, zones humides...)
- // Accompagner la création d'îlots de biodiversité

### **Préservation des corridors biologiques (trames vertes et noires) par des acquisitions foncières**

- // Mettre en œuvre une politique volontaire d'acquisitions foncières aux caractéristiques diversifiées (prairies, forêts, haies, etc.) favorables à la préservation de la biodiversité et à la trame verte ou noire

## **AXE 2 // Concilier faune sauvage et activités humaines**

Les interactions entre activités humaines et faune sauvage sont nombreuses. Mieux les connaître, mieux les appréhender et agir sont les gages d'une conciliation durable entre l'Homme et la nature.

### **Investissement en matériel technique et moderne**

- // Participer à l'achat de matériel technique pour le suivi de la faune sauvage : colliers et balises GPS, jumelles et longues-vues de comptage, véhicules adaptés, drones, caméras thermiques
- // Soutenir la modernisation des bâtiments de la Fédération des chasseurs de Haute-Savoie pour améliorer la qualité d'accueil et la formation du public et des chasseurs

### **Système « anticollision »**

- // Soutenir la pose de balises chargées d'avertir les conducteurs d'un danger lié à la présence d'animaux (signallement lumineux et sonore)
- // Accompagner la pose de piquets réflecteurs sur les portions de routes connues pour leur caractère accidentogène (collisions avec la faune sauvage)

### **Suivi des ongulés de montagne**

- // S'engager dans une politique de suivi sanitaire et des effectifs d'ongulés, dans l'ensemble des massifs de la Haute-Savoie
- // Aider à la cartographie des zones de présence des ongulés, mais aussi des espaces touchés par les activités humaines

### **La faune en ville**

- // Contribuer à la connaissance et à la gestion des concentrations de faune sauvage dans les espaces urbains et péri-urbains (sangliers, corneilles, pigeons et autres espèces)
- // Soutenir des propositions d'actions en lien avec les collectivités (captures, effarouchement)

## **AXE 3 // Connaitre la faune sauvage et son comportement**

En Haute-Savoie, la faune sauvage est particulièrement abondante et diversifiée. Dans les espaces d'altitude, l'amélioration des connaissances et du fonctionnement des populations animales permettra de mieux adapter les pratiques humaines, et d'assurer un avenir durable à la biodiversité et à la faune sauvage.

### **Suivi de la faune sauvage**

- // Accompagner le suivi des espèces communes (cerf, tétras-lyre, lièvre...)
- // Améliorer la connaissance d'espèces peu répertoriées (lièvre variable, marmotte, gélinotte, perdrix bartavelle, lagopède alpin...): répartition, présence, absence, évaluation de leur densité
  - // Aider à la collecte du matériel génétique de la faune sauvage
  - // Favoriser les études génétiques pour mieux connaître les effectifs et les déplacements de la faune sauvage

### **Protection des zones d'hivernage des galliformes de montagne**

- // Soutenir la réalisation de diagnostics d'habitats d'hivernage pour déterminer les zones sensibles
- // Accompagner la mise en défens de zones d'hivernage de la faune sauvage en évitant l'accès aux skieurs et randonneurs en raquette

### **Protection des zones de reproduction des galliformes de montagne**

- // Soutenir la réalisation de diagnostics d'habitats de reproduction du tétras-lyre (zone de nichées)
- // Soutenir des propositions d'actions de réhabilitation d'habitats favorables à la reproduction

### **Connaissance des corridors biologiques**

- // Étudier le fonctionnement des corridors biologiques pour apporter une aide aux décisions (communes, communautés de communes) d'aménagement du territoire
- // Participer à l'acquisition de matériel spécifique et adapté au suivi (pièges photos, détecteurs caméras mobiles)
- // Intégrer cette connaissance dans la réalisation de passages à faune et soutenir le suivi de leur efficacité

## **AXE 4 // Sensibiliser à la cohabitation au sein des milieux naturels**

La multi-fréquentation de la nature est une réalité prégnante en Haute-Savoie. Faire connaître les acteurs et communiquer sur les pratiques des territoires sont des atouts pour le bien-vivre ensemble

### **Sensibilisation du grand public**

- // Soutenir des actions de sensibilisation directe (« maraudage ») en lien avec les collectivités locales : postes d'écogardes, surveillance des territoires, etc.
- // Mettre en place des actions de communication sur les modes de chasse, les activités rurales, etc.

### **Animations scolaires**

- // Soutenir la création d'outils pédagogiques
- // Soutenir l'acquisition de véhicules électriques pour les animations dans les collèges et les écoles
- // Accompagner la Fédération des chasseurs de Haute-Savoie dans sa mission de sensibilisation des nouvelles générations à la préservation de l'environnement





**haute savoie**   
**le Département**



## Estimation des populations de loups en Haute-Savoie

Évaluation scientifique et multi-partenariales sur l'ensemble du département de la Haute-Savoie de la population de loups sur une année.

Le Conseil départemental engage cette évaluation après concertation de l'État, des acteurs de la chasse, du monde agricole et des associations environnementales.

Le Conseil départemental se met à disposition des différents acteurs pour la réalisation de cette évaluation scientifique.

### Aussi, en lien avec le monde agricole, le Conseil départemental soutiendra :

- // L'achat de longues-vues, caméras thermiques, enregistreurs sonores, pièges photo et phares de comptage permettant le suivi des loups sur les 19 massifs du département
- // L'achat d'un véhicule permettant la mise en place des systèmes d'évaluations
- // La mise en œuvre et l'animation du dispositif : pose de matériels, comptage nocturne, suivi par alpage
- // La réalisation d'un bilan proposé au groupe de travail départemental
- // Le comptage précis des loups en Haute-Savoie

*Une meilleure connaissance pour une meilleure préservation des alpages*



Abri de berger



Loup